

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**  
**SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU SENEGAL**



**AVIS RECTIFICATIF**

**Appel d'Offres International (AOI) N° F\_DTX\_048**

**Fourniture et pose de cinq (05) pompes de débit unitaire 3200 m<sup>3</sup>/h, hmt 68 mCE et de cinq (05) variateurs de vitesse d'une puissance unitaire de 800 kW,690 V au surpresseur de CARMEL**

La SONES informe tous les candidats ayant acquis le dossier d'appel d'offres (DAO) cité en référence, et paru respectivement dans les journaux « **LE SOLEIL** », « **LE QUOTIDIEN** » du mardi 21 novembre 2023 et sur le site du journal international « **JEUNE AFRIQUE** » à la date du 20 novembre 2023, que le critère « **Expérience du candidat** » exigé au point 6 de l'avis d'appel d'offres et à l'IC 5.1 des DPAO du dossier d'appel d'offres est modifié comme suit :

*« Justifier d'une expérience en tant qu'entreprise principale, de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant **au cours des six (06) dernières années (2018 – 2023)** et avoir effectué au moins deux (02) marchés de fourniture et pose d'au moins de pompes et de variateurs de puissance avec une valeur minimale de quatre cent quarante millions (440 000 000) FCFA chacun ou un marché de huit cent quatre-vingt millions (880 000 000) FCFA...».*

Toutes les autres clauses du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) demeurent inchangées et restent applicables.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**M. CHARLES FALL**